

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Faits d'ailleurs

**FRANCE/LECTOURE (GERS) :  
UN EX-LÉGIONNAIRE DE 71  
ANS MIS EN EXAMEN POUR LE  
MEURTRE D'UN SEXAGÉNAIRE**

Le 27 août dernier, un homme d'une soixantaine d'années était retrouvé mort par balles à son domicile de Lectoure, dans le Gers (France). Le corps de la victime avait été retrouvé quelques jours après les faits dans sa maison, en rase campagne. Vendredi dernier, un ancien légionnaire de 71 ans a été mis en examen pour ce meurtre et placé en détention provisoire. L'homme, soupçonné par les gendarmes, avait été interpellé mercredi près de Limoux, dans le département de l'Aude, avant d'être placé en garde à vue à Auch. D'abord menée par le procureur de la République d'Auch, l'enquête a ensuite été prise en main par un juge d'instruction du pôle criminel d'Agen.

**... VILLEJUIF (VAL-DE-MARNE) :  
UN ADOLESCENT DE 14 ANS  
MENACE SON PÈRE AVEC UNE  
ARME ET LE FORCE À SAUTER  
DU 4E ÉTAGE**

Un mineur de 14 ans a forcé son père à se jeter par la fenêtre du quatrième étage depuis leur appartement de Villejuif (Val-de-Marne). L'adolescent a menacé de tuer sa mère s'il n'exécutait pas ses ordres. Le père de famille, dont le pronostic vital n'est pas engagé, a été transporté à l'hôpital. Selon les premiers éléments de l'enquête, le lycéen souffre de dépression et de troubles obsessionnels du comportement. Une enquête a été ouverte par le parquet de Créteil et confiée au commissariat du Kremlin-Bicêtre.

**... VITRÉ (ILLE-ET-VILAINE) : UN  
HOMME ARRÊTÉ APRÈS AVOIR  
MENACÉ UN MÉDECIN ET UNE  
INFIRMIÈRE AVEC UN COUTEAU**

Un drame a été évité de peu jeudi dernier au centre médico-psychologique de Vitré Ille-et-Vilaine. Alors qu'il avait rendez-vous pour un examen médical, un patient de 37 ans aurait sorti un couteau de sa poche et aurait menacé un médecin et une infirmière, rapporte Ouest-France. Alertés, les gendarmes sont parvenus à maîtriser l'individu qui a été placé en garde à vue. Compte tenu de ses antécédents médicaux, l'individu a fait l'objet d'un examen psychiatrique vendredi matin. Il a ensuite été hospitalisé en milieu spécialisé et sa garde à vue a été levée, a-t-on appris ce jour-là auprès du procureur de la République de Rennes.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

# Violence au lycée d'Oloumi : l'élève agresseur exclu pour trois jours

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

UNE vidéo d'une rare violence mettant sur la sellette, en ce début d'année scolaire, le lycée Paul-Emane-Eyeghe d'Oloumi, circule depuis mercredi dernier sur la toile. Dans cette vidéo, on y voit un jeune dudit établissement scolaire se défoulant sur un plus jeune que lui. Le tout dans une salle de classe au milieu d'autres élèves. Une scène entièrement filmée.

Cette vidéo a choqué l'opinion et les commentaires ont fusé de toute part. L'Union a rencontré les responsables du lycée Paul-Emane-Eyeghe hier pour en savoir plus sur les causes de cette violence aveugle. Le censeur de la vie scolaire 1, Oswald Ngomo Abessolo, nous fait la lumière sur cet incident. En effet, explique-t-il, la scène s'est déroulée dans la journée du 28 septembre dernier autour de 11 heures en classe de 5e H. Arcel N'na Mezoughe, un élève triplant de cette classe, âgé de 16 ans, et qui jouait le rôle de chef de classe par intérim, a demandé à son jeune condisciple, Rénédi Hebena Masenga, âgé de 13 ans, de se mettre à genoux, parce que, explique-t-il, celui-ci bavardait en classe avec un autre élève.

Le refus de ce dernier d'obéir à une telle injonction qu'il trouve injuste – d'autant que plusieurs autres élèves bavardaient en même temps que lui – va déclencher la colère du "chef de classe" par intérim. Lequel va brutalement se diriger vers le jeune adolescent et se mettre à le rouer de coups. Après ce passage à tabac, Pascaline Chidima Iwuanyanwu, une condisciple de classe, remet à l'agresseur son téléphone après l'avoir déverrouillé. Mais, Arcel N'na Mezoughe demande plutôt à la jeune fille de filmer la deuxième séquence de la bastonnade. Celle qui a circulé sur les réseaux sociaux.

Après avoir été informés de la situation, les responsables de l'établissement vont convoquer

les protagonistes. L'élève agresseur et la jeune fille qui a filmé la scène, vont écoper de trois jours d'exclusion. En attendant la décision définitive du conseil de discipline qui statue ce jour sur ce cas de violence intolérable et inadmissible.

Néanmoins le service social de l'établissement a été mobilisé pour le volet psychologique des apprenants. Une source bien informée nous confie que le ministère public, notamment la juridiction des mineurs se serait autosaisie de cet acte de violence. Affaire à suivre !



Photo : Abel Eyeghe

**Le Lycée Paul Emane Eyeghe d'Oloumi, théâtre d'une scène de violence mercredi dernier.**

